

quartiers 2030

APPEL À PROJETS
ENGAGEMENTS QUARTIERS - 2026

CONTRAT DE VILLE 2024/2030



PRÉAMBULE

Le nouveau Contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 » a été signé le 18/12/2024. Il fixe le cap pour le développement des quartiers prioritaires pour la période 2024/2030 conformément aux orientations nationales.

Co-construit avec les acteurs de la politique de la ville il identifie des priorités par quartier et des défis thématiques déclinés en sous objectifs qui constituent le cadre stratégique des actions à déployer sur les quartiers.

L'appel à projets ci-après présenté s'inscrit dans cette dynamique qui vise à s'adapter au mieux aux besoins et réalités des territoires et de leurs habitants.

Cet appel à projets concerne des actions qui portent sur au moins un des 7 quartiers prioritaires d'Amiens Métropole et s'adressent majoritairement à leurs habitants, et qui répondent aux priorités et défis du nouveau Contrat de ville, tels que présentés ci-après dans la note de cadrage.

Appel à projets 2025

Contrat de ville Amiens métropole 2024/2030

❖ Pour Quoi ?

Pour développer des actions :

- ➔ qui répondent aux objectifs du nouveau contrat de ville
- ➔ qui s'adressent aux habitants des quartiers prioritaires

❖ Comment ?

Renouvellement d'actions : dépôt du projet sur la plateforme Dauphin avant le **13 février 2026**

Nouvelles demandes : prendre contact avec un référent (chefs de projet Politique de la ville ou Déléguées du Préfet) avant de déposer sur Dauphin

Les quartiers prioritaires

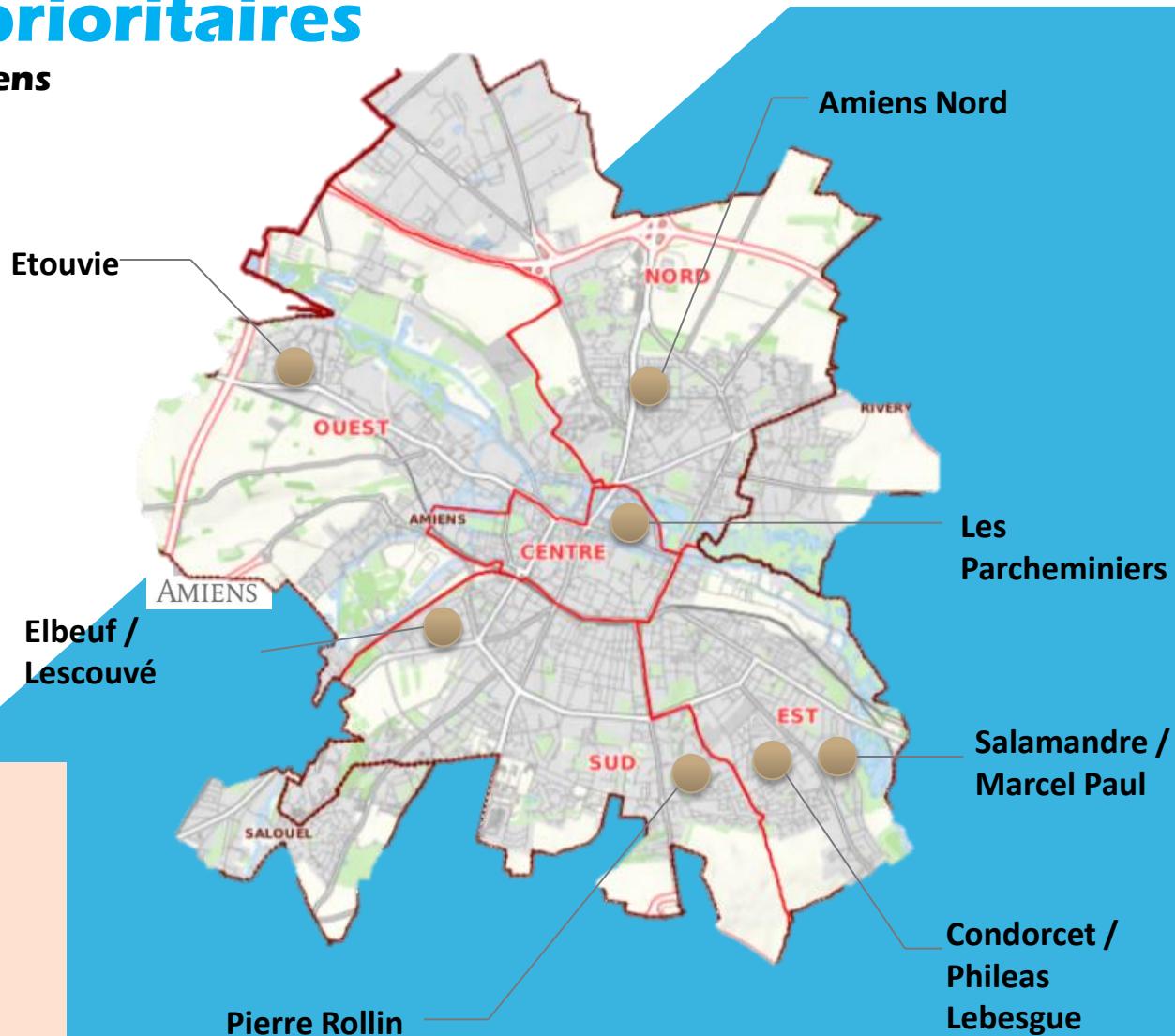
7 quartiers sur Amiens

CHIFFRES CLES

7 quartiers
31 500
Habitants

Soit 23,5% de la
population
communale

Le public bénéficiaire des
actions doit être
exclusivement sinon très
majoritairement issu des
quartiers prioritaires



LE CADRE STRATÉGIQUE

3 enjeux nationaux
pour l'ensemble des
QPV de la France
annoncés lors du CIV
du 27/10/2023

11 défis communs à tous les QPV d'Amiens métropole
issus de la concertation locale

- ❖ Lutter contre la précarité financière, alimentaire et énergétique
- ❖ Lever les freins à l'insertion sociale et professionnelle des habitants
- ❖ Faciliter l'accès aux droits et aux services
- ❖ Promouvoir la réussite des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans
- ❖ Soutenir les familles dans leur rôle parental
- ❖ Améliorer la prise en charge des problématiques de santé des habitants
- ❖ Rompre l'isolement en favorisant le vivre ensemble, le lien social et le pouvoir d'agir des habitants
- ❖ Améliorer le cadre de vie et les conditions de logements
- ❖ Favoriser la tranquillité dans l'espace public
- ❖ Valoriser l'image du quartier et des habitants et renforcer son attractivité
- ❖ Contribuer à l'ouverture et la mobilité des habitants



Des priorités par quartiers qui feront l'objet d'une attention particulière lors de l'examen des nouveaux projets notamment

La transition
écologique

Le Plein emploi

L'accès aux
services
publics

L'égalité entre les femmes et les hommes/la lutte contre les discriminations

Le respect des valeurs de la République et de la laïcité

Des principes et valeurs transversales à défendre



Le cadre stratégique

11 défis communs à l'ensemble des quartiers prioritaires

Lutter contre la précarité financière, alimentaire et énergétique

- Faciliter l'accès à une alimentation saine
- Aider les ménages à maîtriser leur budget
- Réduire le coût de l'énergie

Lever les freins à l'insertion sociale et professionnelle des habitants

- Permettre la levée des freins périphériques d'accès à l'emploi des habitants
- Permettre l'accès à l'emploi durable et non précaire
- Soutenir l'entrepreneuriat et le développement de l'économie sociale et solidaire

Faciliter l'accès aux droits et aux services

- Lutter contre le non-recours
- Soutenir et développer les lieux ressources
- Faire du numérique un atout et non un frein

Promouvoir la réussite des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans

- Conforter le rôle de l'école
- Promouvoir la continuité éducative
- Ouvrir le champ des possibles

Soutenir les familles dans leur rôle parental

- Soutenir les liens enfants-parents
- Permettre aux familles un répit parental
- Favoriser le pouvoir d'agir des parents

Améliorer la prise en charge des problématiques de santé des habitants

- Permettre aux habitants d'accéder aux soins plus facilement
- Renforcer les campagnes et actions de prévention, de promotion et d'éducation à la santé, y compris en santé mentale

Le cadre stratégique

11 défis communs à l'ensemble des quartiers prioritaires

Rompre l'isolement en favorisant le vivre ensemble, le lien social et le pouvoir d'agir des habitants

- Soutenir le pouvoir d'agir des habitants
- Favoriser le mieux vivre ensemble
- Multiplier les animations et actions de partage sur les quartiers

Améliorer le cadre de vie et les conditions de logements

- Améliorer et diversifier les logements
- Renforcer l'attractivité et permettre le désenclavement des quartiers
- Améliorer la qualité de vie au quotidien et sur le long terme

Favoriser la tranquillité dans l'espace public

- Lutter contre les mauvais usages des équipements et des espaces publics
- Accompagner l'appropriation des nouveaux équipements par les habitants et les partenaires
- Définir une stratégie d'animation des territoires

Valoriser l'image des quartiers et de leurs habitants et renforcer leur attractivité

- Promouvoir des parcours de réussite des habitants
- Réhabiliter l'image des quartiers
- Contribuer à l'attractivité des QPV

Contribuer à l'ouverture et la mobilité des habitants

- Lever les freins à la mobilité
- Renforcer les infrastructures
- Permettre aux habitants de sortir de leur quartier

ELBEUF - LESCOUVÉ

Besoins de sécurité physique, psychique et physiologique

Priorité : Pacifier les espaces publics

Priorité : Lutter contre la précarité financière, notamment alimentaire et vestimentaire

Besoins éducatifs et d'accompagnement à la parentalité.

Priorité : soutenir les parents dans leur rôle éducatif

Priorité : renforcer le suivi des enfants de la naissance à leur entrée dans la vie active

Besoins de lien social

Priorité : Lutter contre l'isolement en favorisant le vivre-ensemble

Besoin d'accès aux droits et aux services

Priorité : Améliorer et faciliter l'accès aux droits et aux services

Priorité : Permettre aux personnes primo-arrivantes de mieux parler la langue française

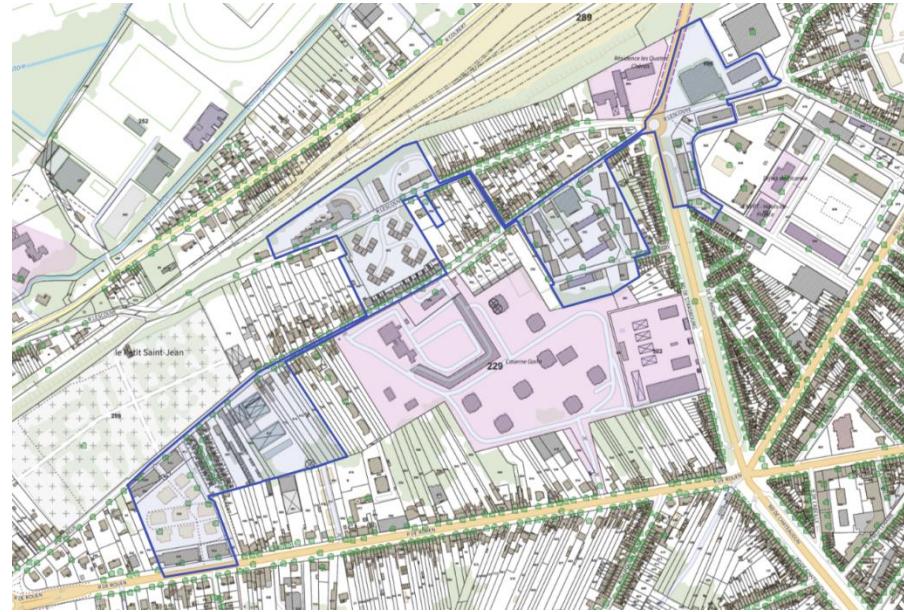
Besoin d'un cadre de vie agréable

Priorité : Améliorer l'entretien et la gestion du quartier

Priorité : Renforcer l'accessibilité du quartier

Besoin de mobilité :

Priorité : faciliter l'usage des modes de déplacements doux et collectifs



AMIENS NORD

Besoins de Sécurité physique, psychique et physiologique

Priorité : Pacifier les espaces publics

Priorité : Lutter efficacement contre la précarité alimentaire et énergétique

Besoins d'accompagnement à la parentalité et à l"éducation.

Priorité : Accompagner les jeunes de 0 à 25 ans pour en faire les citoyens de demain

Besoins de lien social

Priorité : Favoriser le vivre-ensemble

Besoin d'accès aux services

Priorité : Améliorer l'accès aux droits et aux services

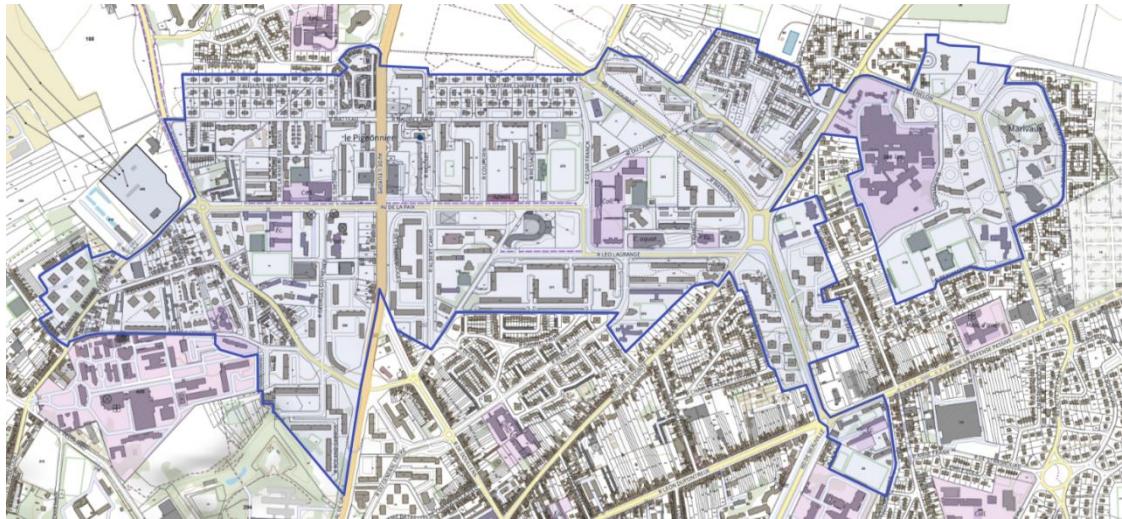
Priorité : Faire de la dématérialisation un atout et non une source de fracture supplémentaire

Besoin de travailler et se former

Priorité : Lever les freins sociaux pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des habitants

Besoin d'un cadre de vie agréable

Priorité : Valoriser l'image du quartier et renforcer son attractivité



ETOUVIE

Besoin d'un cadre de vie agréable

Priorité : Créer des espaces de convivialité sur l'espace public

Priorité : Améliorer la propreté du quartier

Priorité : Rendre attractif le quartier

Priorité : Adapter les logements aux différents publics demandeurs

Besoin de sécurité

Priorité : Vivre dans son quartier paisiblement

Besoin de se soigner

Priorité : Améliorer la prise en charge des problèmes de santé des habitants

Priorité : Améliorer la prévention et la prise en charge en santé mentale

Besoin de se former, de travailler

Priorité : Revaloriser les habitants

Priorité : Faciliter la garde d'enfant pour les personnes en insertion professionnelle

Priorité : faire venir de nouvelles entreprises sur le territoire

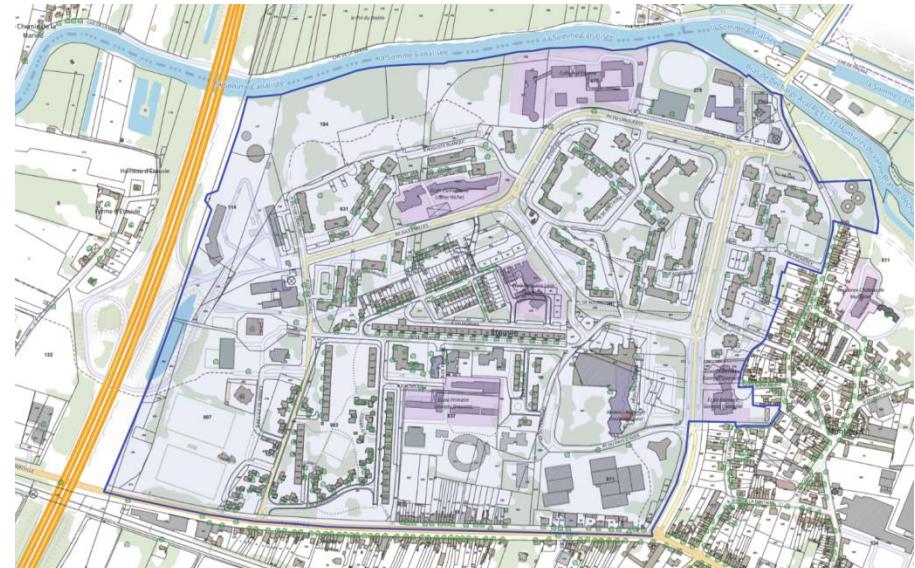
Besoin d'accéder aux droits et aux services

Priorité : Favoriser l'autonomie des habitants dans leurs démarches

Priorité : Améliorer l'accompagnement des publics réfugiés et demandeurs d'asile

Besoin de lien social

Priorité : Lutter contre l'isolement en favorisant le vivre-ensemble



PIERRE ROLLIN

Besoin d'être informé et de s'orienter pour accéder à l'offre de services

Priorité : Faciliter l'accès au droit et aux services

Besoin de manger

Priorité : Lutter contre la précarité alimentaire

Besoin de lien social

Priorité : Favoriser les rencontres et le lien social entre les habitants

Besoin d'être bien logé

Priorité : Améliorer les conditions de logements

Besoin d'activités pour les jeunes

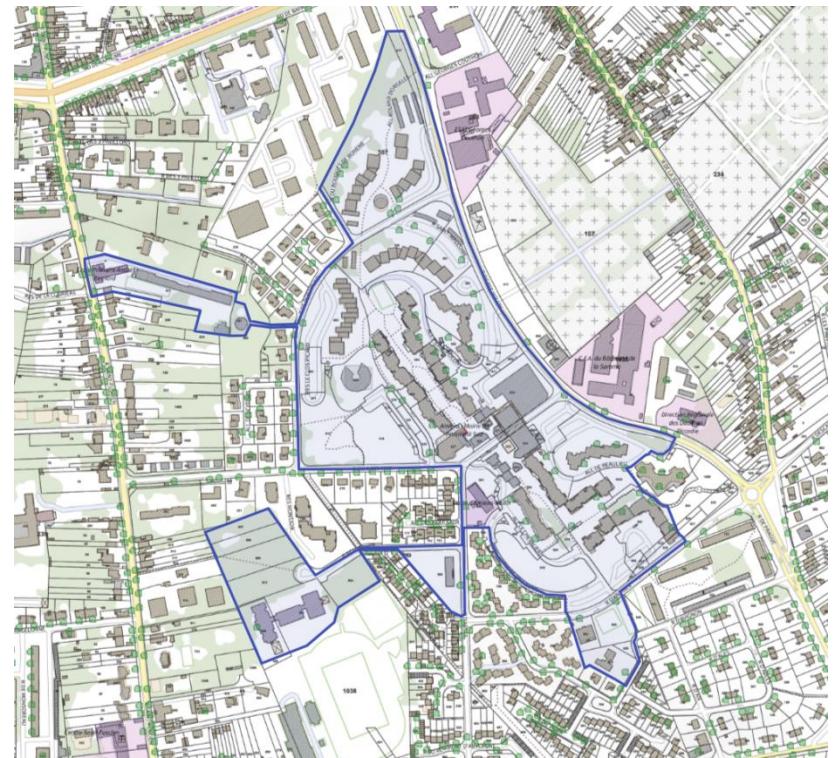
Priorité : Améliorer l'accompagnement des jeunes

Besoin d'un cadre de vie agréable

Priorité : Améliorer le cadre de vie des habitants

Besoin d'accéder aux soins

Priorité : Permettre un accès aux soins de proximité



SALAMANDRE- MARCEL PAUL PHILEAS LEBESGUE - CONDORCET

Besoins de sécurité

Priorité : Sécuriser l'espace public

Besoins éducatifs

Priorité : Soutenir les familles dans leur rôle parental

Besoins de lien social

Priorité : Favoriser le vivre-ensemble

Besoin d'ouverture

Priorité : Favoriser la mobilité des habitants hors de leur quartier

Besoin de travailler et se former

Priorité : Lever les freins sociaux pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des habitants

Besoin d'un cadre de vie agréable

Priorité : Valoriser l'image du quartier en modernisant les équipements et en améliorant son entretien



LES PARCHEMINIERS

Besoin de se former et de travailler

Priorité : Mieux prendre en charge les publics éloignés de l'emploi

Priorité : Lever les freins d'accès à l'emploi des femmes

Besoin de lien social

Priorité : Favoriser le vivre-ensemble et les liens entre habitants

Priorité : Faire des habitants des acteurs citoyens engagés dans la vie de leur quartier

Besoin d'un cadre de vie valorisé

Priorité : Mieux informer les habitants sur les travaux

d'aménagement et de construction

Priorité : Equilibrer les attributions de logements en fonction des besoins

Besoin d'ouverture culturelle

Priorité : Faciliter l'accès des habitants aux lieux culturels du quartier

Besoin de lever les freins d'accès aux droits et aux services

Priorité : Permettre aux habitants de devenir autonome dans leurs démarches liées à l'informatique

Priorité : Permettre aux personnes primo arrivantes de mieux parler la langue française pour faciliter leur quotidien

Besoins d'accompagnement à la parentalité et éducatifs

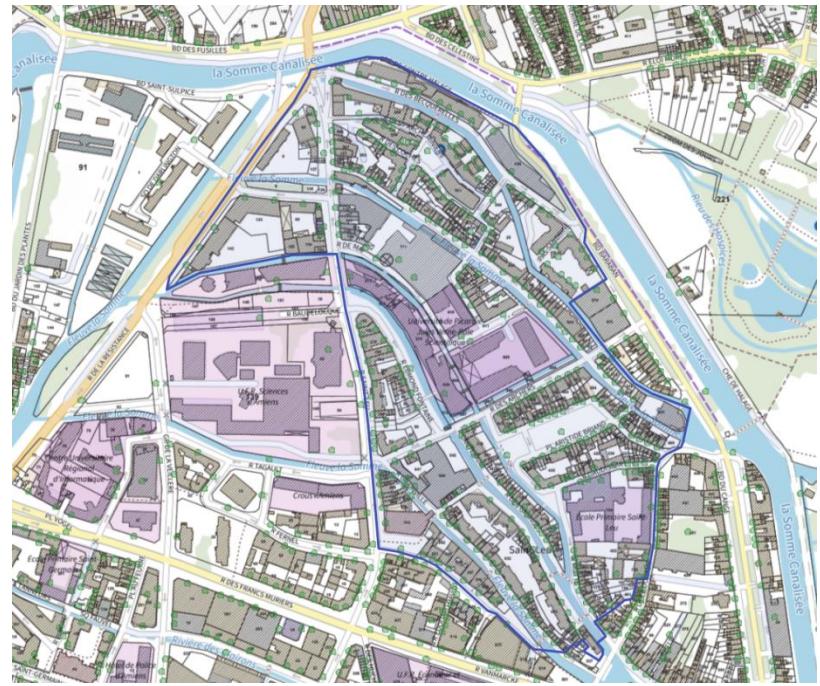
Priorité : Soutenir les parents dans leur rôle éducatif

Priorité : Renforcer la notion de suivi de parcours des enfants de la naissance à leur entrée dans la vie professionnelle

Besoin de tranquillité

Priorité : Réduire les nuisances nocturnes

Priorité : Changer le regard sur le quartier saint leu en valorisant les aspects touristiques et culturels



COMMENT RÉPONDRE À L'APPEL À PROJET?

Etape 1 : je contacte un référent territorial (chefs de projets Politique de la ville ou Déléguées du Préfet) pour discuter de mon projet, surtout s'il s'agit d'un nouveau projet

Etape 2 : je saisir ma demande de subvention et enregistre mes pièces **sur la plateforme Dauphin**

- Avant le 13 février 2026 pour une demande de renouvellement (instruction en mars 2026)
- Les nouveaux projets peuvent être déposés tout au long de l'année (3 sessions d'instruction : au printemps, à l'été et à l'automne)
- Lien vers le portail : <https://usager-dauphin.anct.gouv.fr/>
- Guide d'aide à la saisie disponible ici :<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/subventions-de-la-politique-de-la-ville-101>.

Attention : La plateforme est nationale donc je pense à bien identifier le contrat de ville d'Amiens métropole « 80 – CA AMIENS METROPOLE »!

Je pense également à préciser dans le budget prévisionnel de l'action toutes les subventions que je sollicite auprès des différents financeurs et à indiquer au moins 1€ sur les lignes suivantes même si je ne leur demande pas de subvention pour que mon arrive bien aux instructeurs amiénois:

Pour l'Etat : 80-ETAT-POLITIQUE-VILLE

Pour Amiens métropole : 80 CA AMIENS METROPOLE

Etape 3 : si mon dossier est recevable et complet, il est examiné par les différents financeurs du contrat de ville (Amiens Métropole, Etat, Région Hauts de France) lors d'une phase d'instruction partagée

Etape 4 : une fois validée dans les instances par les financeurs, je suis informé de la décision et si elle est favorable, je suis destinataire d'un acte attributif de subvention (arrêté ou convention) émanant de chaque financeur



POUR QUELLES ACTIONS?

Pour être éligibles et être instruites les actions doivent :

- ☒ **Répondre aux enjeux et défis du cadre stratégique** : Le porteur de projet devra expliciter en quoi l'action contribue à leurs atteintes, à quel besoin elle répond et comment.
- ☒ **Concerne les habitants des quartiers « politique de la ville »** : Le projet précisera le ou les quartier(s) concerné(s), qualifiera le type de public ciblé, le nombre, le genre et l'âge des habitants des quartiers prioritaires visés par l'action ainsi que les moyens déployés pour les mobiliser
- ☒ **Etre réalisables dans les délais annoncés sur l'exercice 2026 et avec les moyens sollicités** : les porteurs de projets devront démontrer leur capacité à réaliser l'action dans les conditions présentées dans le dossier et aboutir aux résultats attendus dans les délais (en termes de moyens humains, organisationnels, financiers, de cohérence avec le champ d'intervention du porteur de projet,...).
- ☒ Pour les actions présentant des similitudes avec des actions précédemment financées, les bilans finaux et intermédiaires des années précédentes seront également examinés pour juger de la pertinence de la reconduction notamment au regard du nouveau cadre stratégique. Sans la production de ces pièces, les actions ne pourront pas être instruites.
- ☒ Joindre obligatoirement le « Contrat d'engagement républicain » signé (cf.annexe) au dossier de demande de subvention (à mettre dans la rubrique « autres pièces » sur Dauphin)

POUR VOUS AIDER :

Pour vous appuyer dans le montage de votre projet :

Pour Amiens métropole, le service Contrat de ville :

Amandine CAYEUX – Cheffe de projet secteur Sud et Est
Mail : a.cayeux@amiens-metropole.com / 06.83.96.25.13

Grégory HEMBERT – Chef de projet secteur Nord
Mail : g.hembert@amiens-metropole.com / 06.72.27.26.17

Sarah MILLE – Cheffe de service
Mail : s.mille@amiens-metropole.com / 03.22.97.40.27

Pour l'Etat, les déléguées du Préfet:

Marie-Charlotte LEFEVRE – secteur Nord
Mail : marie-charlotte.lefeuvre@somme.gouv.fr / 06 81 04 57 55

Amélie Worms – Etouvie, Parcheminiers, Elbeuf, Condorcet, Salamandre, Rollin
Mail : amelie.worms@somme.gouv.fr / 07 61 06 83 39

Pour la Région Hauts-de-France

Laurence CHATILLON
Mail : laurence.chatillon@hautsdefrance.fr / 03.74.27.17.80

Pour assurer l'assistance administrative et technique :

Cellule d'accompagnement DAUPHIN ouverte aux porteurs de projet durant toute la programmation : 09.70.81.86.94

Et au niveau local :

La Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (D.D.E.T.S.) – Unité Politique de la ville :

Sabine CANEL : 03.64.26.88.68
Céline BEAUGEOIS : 03.64.26.88.69
Laurence GOBERT : 03.64.26.88.70
Mail : ddets-polville@somme.gouv.fr

La direction Habitat - Politique de la Ville d'Amiens Métropole :
Linda ZANITTI : Mail : l.zanitti@amiens-metropole.com



DISPOSITIF ÉTAT : QUARTIERS D'ÉTÉ



Le dispositif « Quartiers d'été » est maintenu pour 2026.

Les objectifs de ce dispositif sont les suivants :

- Promouvoir les valeurs de la République et de la citoyenneté,
- Impliquer les jeunes dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets à vocation socio-éducative,
- Prévoir la mixité des publics et la promotion de l'égalité femmes//hommes,
- Sensibiliser aux enjeux de la transition écologique.

Les modalités d'actions à privilégier sont les suivantes :

- des rencontres et activités inter-quartiers,
- des activités en soirée, les week-ends et en août,
- des activités mixtes et intergénérationnelles,
- des séjours.

Des actions peuvent être proposées en respectant les points suivants :

- Un dépôt sur le portail Dauphin : <https://usager-dauphin.anct.gouv.fr>
- Un financement à solliciter sur le budget prévisionnel sur la ligne 80- ETAT POLITIQUE-VILLE
- Un intitulé de l'action sous la forme : QE 2026 – Nom de l'action